



Concours DIS-MOI DIX MOTS - 2016 / Rendez-vous à Paris !

publié le 27/05/2016 - mis à jour le 23/10/2019

Compte-rendu de la sortie du 19 mai 2016.

Descriptif :

Résumé de la journée passée à Paris, pour la cérémonie de Remise des Prix aux lauréats du concours Dis-moi Dix Mots.

Sommaire :

- Et les gagnants sont...
 - Dis-moi Dix Mots ?
 - Rendez-vous à l'Académie française !
 - C'est déjà terminé ?
-

● Et les gagnants sont...

Ça y est, les résultats du concours **Dis-Moi Dix Mots** sont tombés... et, cette année encore, le collège est en finale ! Lauréats du **Prix Accessit**, les élèves de la classe de **4ème 2** ont vu leurs efforts récompensés ! Rendez-vous est donc pris, à Paris, pour le dernier épisode de cette belle aventure.

● Dis-moi Dix Mots ?

Ce concours, co-organisé par le **réseau Canopé** et l'**Institut Français**, a pour objectif, rappelons-le, la promotion de la langue française. Et c'est donc autour de dix mots, venus de plusieurs pays francophones, que les nombreux élèves participants au concours ont dû réfléchir et produire une réalisation collective, chacun dans son propre établissement.

● Rendez-vous à l'Académie française !

C'est donc officiel, **la classe de 4ème 2** (*encadrée par Madame Romagne, professeur de Français, et Monsieur Louiche, professeur-documentaliste*), remporte à nouveau un prix, le **Prix Accessit** - *décerné aux élèves qui ont le plus approché du premier prix*.

Le **Révéléteur de Mots** a donc séduit les membres du Jury et c'est **à Paris, le jeudi 19 mai 2016**, que quatre élèves de la classe - *Lucille Bonhoure, Mariama Dieye, Emma Nelet et Julien Pasini*, ont eu l'honneur de représenter l'ensemble de leurs camarades de 4ème 2, lors de la **cérémonie de remise des Prix**, qui s'est tenue **à l'Académie française**.

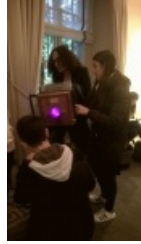
Le trajet aller sera alors l'occasion pour les élèves, de peaufiner leur discours. Puis, une fois arrivés à destination, direction le quai Conti, au numéro 26.

Mais pas le temps de souffler ! Un journaliste de **RFi** (*Radio France internationale*) aborde, par l'intermédiaire de Madame Laëtitia Pourel (*réseau Canopé*), la délégation du collège François Rabelais, afin de réaliser un petit **reportage sur la manière dont les élèves ont vécu le concours Dis-moi Dix Mots**, qui sera diffusé prochainement sur les ondes radiophoniques.

Et c'est donc par le discours de **Madame Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie**, que



l'ensemble des élèves lauréats du concours Dis-moi Dix Mots ont été accueillis au sein de l'illustre institution.



La cérémonie se déroule de manière très protocolaire : chaque établissement venant à la tribune prononcer **un discours présentant son aventure, discours ponctué de remerciements divers et variés.**



Puis, les élèves récompensés se sont vu remettre **un diplôme.**

Enfin, petite **séance photo** afin d' "immortaliser" cet instant !

Après une rapide **visite de la Coupole** (où se rassemblent habituellement les Académiciens), chacune et chacun est invité à partagé un moment de convivialité autour d'un cocktail déjeunatoire.

L'après-midi sera l'occasion de découvrir certains des monuments parmi les plus célèbres de la capitale, lors d'**une croisière en bateaux Mouches**, sortie offerte à l'ensemble des lauréats par les organisateurs du concours.



● C'est déjà terminé ?

La journée s'achèvera par un retour au rythme balade (et sous le soleil - bien différent du trajet du matin, en taxi et sous la pluie) dans les rues parisiennes, ...

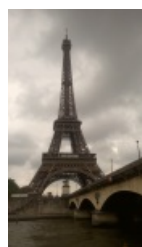


jusqu'à **une gare Montparnasse bondée !**. En effet, jour de grève oblige, beaucoup de trains sont annulés et l'inquiétude monte petit à petit, quant à savoir si le retour à la maison se fera sans encombre...



Finalement, **tout est bien qui fini bien** : un seul train à destination de Poitiers - il n'en faudra pas plus pour arriver à bon port, dans la bonne humeur, les têtes encore pleines d'images de cette "folle journée" !

Et encore bravo à tous les élèves de la classe de 4e 2 !



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.